

La politique extérieure européenne

« Les partenaires euroméditerranéens n'ont d'autres alternatives que de travailler ensemble à la mise en œuvre de projets concrets régionaux et subrégionaux, porteurs de créations d'emplois ».

ENTRETIEN avec *Stefan Füle* par *Senén Florensa*

Désigné commissaire européen à l'Élargissement et à la Politique de voisinage en 2010, Stefan Füle est de tous les fronts : œuvrant pour l'intégration des Balkans occidentaux à l'Union européenne (UE), il a renforcé sa visibilité politique depuis le début de la crise ukrainienne, sans cesser de se montrer concerné par les développements politiques au sud de la Méditerranée. Alors que la politique européenne de voisinage célèbre ses 10 ans de fonctionnement, l'UE subit de nombreuses critiques sur sa difficulté à agir de façon coordonnée et cohérente vis-à-vis de son entourage immédiat, en proie à d'importants bouleversements socio-politiques. **AFKAR/IDEES** s'est entretenu avec l'ancien diplomate tchèque, qui a œuvré des années durant à la promotion de l'idée européenne dans son propre pays, et qui tient à faire valoir les actions de l'Union depuis 2011. Le renforcement des relations avec les pays du Sud, la promotion de la prospérité, de la stabilité et de la sécurité de part et d'autre de la Méditerranée est un travail de longue haleine dont on ne peut pas juger les résultats à court terme.

AFKAR/IDEES : *L'UE s'est dotée d'une nouvelle politique extérieure depuis la création du Service européen pour l'action extérieure (SEAE) et du mandat de Haut représentant. Pourtant la crise syrienne est venue rappeler*

ses difficultés à adopter une position forte et cohérente notamment en matière de politique d'asile et de soutien à l'opposition. D'autres divergences sont apparues sur les dossiers libyens et égyptiens. Quels progrès reste-t-il à réaliser pour que l'UE renforce son unité diplomatique ?

STEFAN FÜLE : La crise syrienne est un immense défi pour l'ensemble de la communauté internationale. Cette crise est un immense drame humanitaire dont la première victime est le peuple syrien. Or l'UE (avec ses États membres) est depuis le début le tout premier donateur international avec près de quatre milliards d'euros dégagés pour venir en aide aux populations déplacées et réfugiées, ainsi que pour soutenir les pays voisins fortement touchés par ce drame. Cette crise constitue ensuite un immense défi politique et sécuritaire pour la communauté internationale toute entière. Et là encore l'Union est aux avant-postes avec la mobilisation de tous ses outils diplomatiques, financiers et de gestion de crise. Vous évoquez des divergences européennes sur ce dossier, mais aussi sur ceux libyen et égyptien. Il serait plus exact là encore de parler de différences d'approches, car à la fin des fins toutes les capitales européennes sont d'accord pour considérer qu'une véritable transition politique est impérative en Syrie, de même que la fin du régime de Khadafi était inéluctable ; et tous les Européens sont encore parfaitement unis pour aider

l'Égypte dans le succès de sa transition démocratique. On peut discuter entre nous des moyens et des meilleures voies, mais nous sommes tous d'accord sur les objectifs. C'est cela l'Europe diplomatique : un formidable creuset de traditions historiques et géographiques avec, depuis le Traité de Lisbonne et la mise en place du SEAE, un outil particulièrement adapté aux défis du XXI^{ème} siècle qui n'ôte aucun rôle aux diplomaties nationales, mais aide à les rendre plus opérationnelles et plus efficaces lorsqu'il est préférable, voire parfois impératif, d'agir ensemble. Et très sincèrement lorsque l'on regarde le chemin parcouru depuis les guerres en ex-Yougoslavie, on ne peut qu'être frappé par les avancées réalisées depuis lors par la politique extérieure européenne. L'influence acquise sur les grands dossiers internationaux depuis lors ne peut que nous encourager à poursuivre nos efforts communs.

A/I : *Les changements politiques au sud et à l'est de la Méditerranée ont permis à certains acteurs régionaux de s'affirmer sur la scène géopolitique (Turquie, Iran, Arabie saoudite, Qatar) et de mettre en exergue les intérêts russes et américains. Selon vous l'influence de l'UE dans la région est-elle pour autant fragilisée ?*

S.F. : Par définition, chaque bouleversement géopolitique provoque une redistribution des cartes et un

L'Union européenne est devenue un acteur à part entière au sud de la Méditerranée



Stefan Füle et Senén Florensa lors de la présentation de l'Annuaire IEMed de la Méditerranée à Bruxelles. Février 2014./ COMMISSION EUROPÉENNE

opportunités de coopération commerciale (négociations sur l'ALECA, Accord de libre-échange complet et approfondi). La promotion de relations multilatérales (UpM) a-t-elle toujours un sens en Méditerranée dans ce nouveau contexte ?

S.F. : Plus que jamais. Les défis régionaux appellent, par définition, à des solutions régionales. C'est pourquoi je me félicite tout particulièrement de la relance de l'Union pour la Méditerranée. Cette Union représente un forum unique rassemblant tous les pays européens ainsi que tous les pays de la rive Sud. Depuis 2012 lorsque l'UE et la Jordanie en ont repris la coprésidence, les réunions des hauts-fonctionnaires européens, turcs, israéliens et arabes sont devenues plus régulières et permettent de discuter ensemble des défis les plus pressants. Sans un tel dialogue comment espérer travailler ensemble en Méditerranée ? L'association de la Banque européenne d'investissement, de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement ainsi que d'autres partenaires tels que la Ligue des États arabes constitue un autre atout indéniable. La reprise des réunions ministérielles, quatre déjà depuis l'automne 2013, respectivement sur les Femmes, les Transports, l'Énergie et l'Industrie, ainsi qu'une cinquième sur l'Environnement prévue en mai prochain, souligne cette mobilisation nouvelle en faveur de l'UpM autant que les attentes à son égard. Car ce choix de la relance est aussi le choix du pragmatisme : les partenaires euromé-

repositionnement des acteurs impliqués directement ou non. Ceci étant dit, mis à part le Qatar, les trois autres pays de la région que vous citez y ont toujours joué une part prépondérante depuis des siècles dans les événements de cette région. Il n'y a rien d'anormal à ce qu'ils continuent d'influer sur le cours des événements. Concernant les États-Unis et la Russie, là encore même constat, avec peut-être une nuance s'agissant de la Russie dont le repositionnement récent vis-à-vis de certains pays arabes – je songe à l'Égypte par exemple – est assez intéressant à suivre. Ce qui est remarquable, en revanche, c'est que l'UE en tant que telle soit devenue un acteur à part entière dans cette partie du monde. Certains pays européens ont certes eu des relations particulières avec cette région au fil de l'histoire, mais la relation entre l'UE et cette région est finalement très récente ; et pourtant l'Europe y comp-

te déjà et y est même incontournable. Autrement dit, c'est tout à fait à l'inverse d'une fragilisation ou d'une perte d'influence. Et c'est bien le cœur de la politique de voisinage de l'UE que de renforcer cette influence, d'aider aux réformes démocratiques et au développement des économies, d'encourager au sud comme à l'est de l'Union des dynamiques vertueuses qui aident à construire un monde meilleur comme à mieux défendre nos intérêts. Ni angélisme, ni messianisme. Juste la poursuite et le développement du projet européen original. Et c'est en ce sens, je crois, qu'il continue toujours d'exercer son formidable pouvoir d'attraction chez nos voisins et nos partenaires.

A/1 : *Les relations bilatérales entre l'UE et les pays du sud permettent l'avancée significative de certains projets (Dialogue 5+5) et offrent de nouvelles*

Les défis régionaux appellent à des solutions régionales. Je me félicite de la relance de l'UpM



Catherine Ashton et Stefan Füle lors de la présentation de mesures en faveur de la politique européenne de voisinage. Mai 2012/COMMISSION EUROPÉENNE

diterranéens n'ont d'autres alternatives que de s'asseoir autour de la table et de travailler ensemble à la mise en œuvre de projets concrets régionaux et subrégionaux, porteurs de créations d'emplois. C'est là tout l'enjeu : comment développer les connexions entre Maghreb et Mashrek en laissant de côté la Libye ? A-t-on les moyens de négliger toutes les potentialités qu'offrira une véritable communauté euroméditerranéenne de l'énergie ? Peut-on parler des

défis environnementaux et climatiques autrement qu'en étant tous à la même table ? Quel meilleur soutien pour les PME et PMI du bassin méditerranéen, que l'effort collectif de 43 pays ?

A/I : *Des mécanismes d'assistance économique et financière conditionnés à des réformes politiques ont été envisagés par l'UE dès 2011. Les prévisions d'aide économique ont-elles été satisfaites ? Quels sont les résul-*

tats tangibles de cette incitation à la démocratisation ?

S.F. : Comme vous le savez, l'UE soutient les réformes démocratiques dans la région principalement au travers de l'Instrument européen de voisinage (IEV). L'UE a mis à la disposition des pays de la rive sud de la Méditerranée plus de 4,2 milliards d'euros pour la seule période 2011-2013. Ce soutien a été fourni à la fois aux gouvernements et aux sociétés civiles, en mettant l'accent naturel-

L'UE a mis à la disposition du sud de la Méditerranée plus de 4,2 milliards d'euros pour 2011-2013

lement sur les réformes politiques et économiques. Le programme SPRING, lancé dès 2011 a permis de mobiliser des fonds supplémentaires pour les différents pays du Maghreb et du Mashrek qui ont mis en œuvre des réformes politiques telles que la tenue d'élections libres et démocratiques, le bon aboutissement des processus de révisions constitutionnelles, le développement de la liberté d'association, d'expression ou de réunion, la défense des droits de l'homme. Le programme SPRING a mobilisé 540 millions d'euros supplémentaires entre 2011 et 2013 ; la Tunisie en a été le premier bénéficiaire avec 155 millions d'euros. Reste qu'il est clair que la démocratisation n'est pas une question de ressources financières ; tout processus de transition démocratique, quelle que soit la période ou le lieu, est complexe et prend du temps, et nul ne détient de formule magique pour en prévenir les à-coups inévitables. En conséquence, les efforts et les résultats doivent se mesurer sur la durée. Cela peut être vu comme très frustrant. Mais je préfère personnellement voir cela comme un encouragement à faire preuve de davantage de patience et de détermination avec nos pays voisins et partenaires.

A/I : *L'UE a aussi renouvelé sa politique de voisinage grâce à un programme de soutien à la société civile. Ce partenariat avec des acteurs clés du 'Printemps arabe' renouvelle-t-il les circuits de dialogue entre les deux rives ?*

S.F. : Nul doute que la société civile constitue une force motrice de

changement et de réforme. C'est pourquoi, dès 2011, l'UE a décidé d'une nouvelle approche au sein de sa politique de voisinage, mettant en avant tous les bénéficiaires mutuels à tirer de nouveaux partenariats non seulement avec les nouvelles autorités élues, mais aussi avec les citoyens et les organisations qui pouvaient les représenter. Chaque voix, parce qu'elle compte, doit pouvoir s'exprimer. Dans ce contexte, l'UE a mis en place un Fonds pour la société civile, avec une dotation de plus de 11 millions d'euros par an depuis 2011. Elle a soutenu la création d'une Fondation européenne pour la démocratie, déjà active avec les ONG du Sud et de l'Est. À l'occasion du Forum Anna Lindh organisé à Marseille l'année dernière, nous avons ainsi mené une vaste série de consultations avec les différentes organisations des sociétés civiles euroméditerranéennes et exploré avec elles les possibilités de développer des mécanismes opérationnels de dialogue. Ces consultations ont été généralisées sur les plans géographiques et sectoriels et les projets commencent à prendre forme. À Malte, en décembre dernier, des ateliers inédits ont permis de réunir des universitaires, des médias, des diplomates et des responsables gouvernementaux des deux rives ; l'engagement des différents acteurs a été clarifié. Aujourd'hui même ce travail se poursuit naturellement et j'organiserai à Bruxelles à la fin avril, un nouveau Forum au cours duquel seront présentés les résultats de ces différentes consultations, ainsi que les mécanismes de dialogue à formaliser.

A/I : *Ces acteurs des pays du sud intéressés par des programmes de soutien financés par l'UE sont régulièrement confrontés à la complexité administrative et à des difficultés d'ordre bureaucratique à l'heure de monter leurs projets. L'UE a-t-elle réussi à flexibiliser les conditions d'accès à ses programmes ?*

S.F. : L'UE agit dans un cadre juridique très réglementé. Elle doit mener une gestion de fonds irréprochable que ce soit en termes financiers, légaux ou opérationnels. Elle doit donc trouver un équilibre entre la nécessité d'une gestion efficace et prudente de l'argent du contribuable européen et celle de rendre l'accès à ses programmes le plus flexible possible. Un groupe de travail interne à la Direction générale pour le Développement et la coopération a été mis sur pied au début de cette année avec pour objectif de formuler des recommandations sur la meilleure manière de réduire la complexité administrative liée au soutien de l'UE, tout en veillant au respect de la réglementation européenne. L'UE a également soutenu la création de la Fondation européenne pour la Démocratie. Cette Fondation offre un accès plus flexible et plus rapide à des instruments financiers destinés aux acteurs démocrates et politiques de la région du voisinage. N'étant pas une institution européenne, la Fondation n'est pas assujettie à la réglementation financière de l'UE. ■